



## POSTULAT

**Auteur** Urban Furrer, CSPO  
**Objet** La santé dans les salles de classe grâce aux capteurs de CO2  
**Date** 05/09/2021  
**Numéro** 2021.09.264

Avec la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement, il est plus important que jamais de se soucier de la qualité de l'air ambiant (indoor air quality ou IAQ) et du dioxyde de carbone (CO2), et d'en assurer la surveillance. Si la quantité de CO2 que nous expirons individuellement s'avère très faible, dans un espace plus vaste pouvant accueillir entre 5 et 10 personnes, c'est plus d'un mètre cube de dioxyde de carbone qui est produit chaque heure. De nombreuses études ont montré qu'en raison de cette hausse de la concentration, un excès de CO2 peut rapidement entraîner des effets très néfastes pour la santé s'il ne fait pas l'objet d'une surveillance adéquate et qu'il n'est pas atténué par un apport d'air frais. En outre, un taux de CO2 excessif peut avoir un sérieux impact sur la santé globale et provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, agitation et nausées.

Différents cantons testent d'ores et déjà la qualité de l'air dans leurs salles de classe. Sur la base des résultats mesurés, le canton du Valais devrait également consentir à prendre de telles mesures. Le Conseil d'État est ainsi prié:

- \* d'équiper toutes les salles de classe du canton de capteurs de CO2. \* d'obliger toutes les communes à équiper leurs salles de classe d'un capteur de CO2.
- \* d'élaborer un règlement concernant l'utilisation de l'appareil et l'interprétation des résultats obtenus.

Un appareil mesurant le CO2 permet de montrer facilement aux élèves l'importance d'une aération régulière. Ce dispositif simple et peu coûteux réduit grandement le risque de transmission du COVID-19 et d'autres maladies infectieuses. En tout état de cause, il convient de prendre en considération toutes les mesures permettant d'éviter des infections au COVID-19.

### Conclusion

De nombreux cantons procèdent déjà à des mesures du taux de CO2 dans l'air des salles de classe. Ces tests permettent d'indiquer quand la teneur en CO2 est trop élevée et qu'il y a lieu d'aérer les salles. L'aération est une mesure appliquée dans les écoles pour se protéger du coronavirus. Dans le canton du Valais également, il s'agit d'équiper les salles de classe de capteurs de CO2, en fonction des résultats des mesures effectuées.